

La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 37 Octobre 2007

L
U
D
E
S
le
C
O
O
Q
U
E
T



Informations pratiques

Rappel des heures d'ouverture de la déchèterie à Sillery et Rilly

Les déchèteries sont ouvertes mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi .
Pour Sillery de 14 h à 18 h, et

mercredi matin de 9h à 12h

Pour Rilly : de 9 h à 12 h sauf le vendredi de 14h à 18 h

Rappel des heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 17h à 18h30

Vendredi de 15h30 à 17h

Important

Les nouvelles inscriptions sur les listes électorales doivent être faites en mairie avant le 31 décembre 2007

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 25 juin 2007

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. GEORGETON Guy,
MMES MENU Colette, MAILLIET Nicole,
HURÉ Marie-José , MRS FAYOLA Fernand ,
QUATRESOLS Denis, BRIXON Alain,
RULLAND Nicolas , CLÉMENT Jean-Paul
BRIMONT Joël

ABSENTS : MME JUPIN Lisa, MRS JOREZ
Denis, QUATRESOLS Gérald, DIOT Jean-Claude
QUENARDEL Michel

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- accepte les modifications statutaires de la Communauté de Communes Vesle Montagne de Reims concernant :

le service du logement : opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), études de programme local de l'habitat (PLH)

l'Action sociale : création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) pour la mise en œuvre des politiques suivantes :

. création et gestion des relais « petite

enfance » destinés à la centralisation et à la coordination des informations en matière de garde des jeunes enfants

. organisation de systèmes améliorant et favorisant les déplacements des personnes âgées, handicapées et personnes à mobilité réduite

. actions d'aide à domicile aux personnes âgées et handicapées

. structures d'accueil intermédiaire des personnes âgées

- demande à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Nord Est la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 1 000 000 € en attente de consolidation d'un prêt à long terme et du versement des subventions, concernant la restructuration et l'extension du groupe scolaire, et autorise le Maire à signer tous les actes contractuels.

- autorise le Maire à signer une convention avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Reims pour l'étude de la modification du P.O.S. valant P.L.U sur l'ensemble du territoire communal

- reconduit les postes suivants :

. adjoint technique de 2^{ème} classe à 7 heures de travail par semaine

. agent d'animation de 2^{ème} classe à 17 heures de travail par semaine

- procède aux virements de crédits sur le budget de l'exercice 2007 du compte 2182 au compte 2313 d'une somme de 2 500 €

- applique, à compter du 1^{er} septembre, le tarif de 3.10 € le repas, à la cantine scolaire, avec un forfait minimum de facturation de 5 €.

Monsieur le Maire informe que le Conseil est invité à la célébration des 100 ans de Madame Andréa FORGET.

Exceptionnellement, la structure d'accueil « Les Petits Bouchons » dispose pour l'année scolaire 2007/2008 de quelques places pour des enfants nés en 2005, pour les communes extérieures à Ludes et Mailly-Champagne

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 30 juillet 2007

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. GEORGETON Guy, MME MAILLIET Nicole, MRS FAYOLA Fernand , QUATRESOLS Denis, BRIXON Alain, RULLAND , CLÉMENT Jean-Paul, QUENARDEL Michel, JOREZ Denis

ABSENTS : MME MENU Colette,(pouvoir à M. QUENARDEL Michel), MME JUPIN Lisa, (pouvoir à MME MAILLIET), MME HURÉ Marie-José, M. BRIMONT Joël, M. QUATRESOLS Gérald, M.DIOT Jean-Claude

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- AUTORISE le Maire à signer un avenant avec les entreprises des lots 1. 3. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15., du groupe scolaire, concernant l'article 2 de l'acte d'engagement, suite à une anomalie de rédaction dans cet article

- DONNE son accord pour procéder à une consultation pour un marché complémentaire, concernant le lot 2, charpente bois, des travaux du groupe scolaire, suite aux démolitions intérieures faisant apparaître des désordres dans la charpente.

- AUTORISE le Maire à signer un contrat d'assurance garanties dommages-ouvrage et tous risques chantier avec SMABTP, pour les travaux du groupe scolaire

- AUTORISE le Maire à signer une convention avec l'ETAT, pour la mise à disposition des services de celui-ci (DDE) en vue de l'instruction des demandes de permis et déclarations préalables relatives à l'occupation des sols

- AUTORISE le Maire à signer un avenant au contrat enfance jeunesse 2006/2009 avec la CAF, pour créer 3 places supplémentaires à la structure d'accueil des Petits Bouchons.

- SUPPRIME, après avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Marne, les postes suivants :

- éducateur de jeunes enfants, poste à 17 heures hebdomadaires

- secrétaire de mairie, poste à 28 heures hebdomadaires

- adjoint administratif, poste à 17 heures hebdomadaires

- PREND CONNAISSANCE du non exercice du Droit de Préemption Urbain sur les immeubles suivants :

Indivision QUATRESOLS, 4 rue de la Liberté

BOUCHEROT, 5 rue de Puisieux

TANA, 13 rue Nationale

Consorts QUENARDEL, 20, Craon de Ludes

Agence du Vignoble, 1 rue de la Fraternité

RUINART, 6 rue des Vignes

Informations diverses

Vous pouvez consulter le site internet de la commune de Ludes : <http://perso.orange.fr/mairie.ludes>. Vous y trouverez entre autre, sous la rubrique « Vivre à Ludes », un service de petites annonces accessibles à tous.

2 montres ont été trouvées et déposées à la mairie.

Si vous désirez bénéficier d'informations en direct de la mairie, celles-ci peuvent vous être transmises à votre adresse E-mail, il vous suffit d'envoyer votre adresse mail à ludeslecoquet@wanadoo.fr

Vous pouvez déposer vos piles usagées en mairie, une boîte spéciale est disponible auprès de la secrétaire.



COMITE de JUMELAGE

Séjour des jeunes à Sörngenloch

Comme tous les ans en juillet s'est déroulé le séjour franco-allemand des jeunes dans le cadre du jumelage Ludes –Sörngenloch. Quinze garçons et filles âgés de neuf à quatorze ans ont pu bénéficier de six jours de vacances à Sörngenloch, avec , cette année , une nouveauté puisqu'ils étaient hébergés pendant tout le séjour dans les familles allemandes.Pour la plupart d'entre eux c'était une première qui suscita lors du voyage en train bon nombre d'interrogations. Mais l'accueil chaleureux des familles de Sörngenloch et des accompagnateurs allemands, les multiples activités à la fois ludiques, sportives et culturelles qu'ils ont partagées avec les jeunes allemands les ont vite mis à l'aise. Au programme de ce séjour : bowling, parc aventure, découverte de la vallée du Rhin , visite de la ville de Mayence, d'un de ses nombreux sites romains et du Landtag, le parlement régional .

Le soir, les petits français retrouvaient leur famille d'accueil pour partager repas et jeux. Ils ont ainsi pu découvrir une autre culture et un mode de vie quelque peu différent du leur.

Quatre accompagnatrices françaises ont suivi les joyeuses pérégrinations de nos petits Champenois auxquels s'étaient joints une quinzaine de jeunes de Sörngenloch.

Ce fut un séjour bien rempli et chacun est rentré en France avec des souvenirs pleins la tête, de nouvelles amitiés et l'envie de vivre à nouveau l'aventure outre-Rhin.

Si vous souhaitez participer aux activités du comité de jumelage, vous pouvez vous renseigner auprès de Régis QUATRESOLS



L'Harmonie de Ludes



L'HARMONIE DE LUDÉS recevra la Fédération des Sociétés Musicales de la Marne (F.S.M.M.) pour son Assemblée Générale le **dimanche 21 octobre 2007 à la Salle des Fêtes de LUDÉS à partir de 9 heures.**

Affiliée à la Confédération Musicale de France (C.M.F.), association reconnue d'utilité publique et agréée « jeunesse et éducation populaire », regroupant 5 500 écoles de musique et associations musicales, la F.S.M.M. a pour objectifs de promouvoir et de développer la pratique musicale, quelque soit l'âge ou l'origine sociale, de favoriser l'accès et la formation des jeunes à la musique (concours nationaux, épreuves d'évaluation, stages instrumentaux ou de direction d'orchestre...).

Elle comprend diverses formations telles que des écoles de musique, des harmonies, des batteries-fanfanes, des chorales, des big-bands, des ensembles d'accordéon, à qui elle propose, entre autres, un service d'assurances (avec service juridique) et un service honorifique.

A l'issue de l'assemblée générale, vers 12 h 15, les participants seront conviés à un apéritif offert par l'Harmonie avec le concours de la Municipalité de Ludes, pendant la remise de prix des examens fédéraux. **Le groupe jazz de Charly accompagnera cette cérémonie.**

A 15 h, toujours à la Salle des Fêtes, un CONCERT sera donné par l'atelier « Chansons » de Marjolaine puis l'HARMONIE DE LUDÉS (entrée libre).

A noter : la journée du 21 octobre s'inscrit dans le cadre des manifestations prévues pour célébrer les 140 ans de l'harmonie.

Les concerts sont entièrement gratuits, variés et ouverts à tous.



Chorale « La Luyate »

Notre chorale a 15 ans, l'âge de tous les rêves, des projets... L'avenir est toujours devant elle. Elle a fait ses preuves en participant à de nombreux concerts avec des chorales différentes. Sa présence au sein du village est source de rencontres, d'amitié; elle apporte son soutien à différentes manifestations et associations. Des habitants de Ludes ainsi que d'autres villages, et même de Reims, composent cette formation, chacun y apporte sa

voix pour créer une mosaïque harmonieuse et joyeuse. Nos supporters aiment constater les progrès réalisés au fil du temps. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Marie-Hélène, notre chef de chœur, se fera un plaisir de vous faire découvrir vos capacités à chanter juste; des talents, tout le monde en a, même si ils sont cachés.

La chorale est un lieu ouvert, les choristes seront heureux de vous accueillir. Les répétitions ont lieu à la salle des fêtes de Ludes le mardi à 20h30.

Contacts : Sylvie 03 26 61 13 39,
Marie-Hélène 06 32 95 24 71



Exposition à Ludes : Jardiner au naturel, ça coule de source !

Le jardinage, que ce soit pour le fleurissement ou le potager, est un loisir que nous sommes de plus en plus nombreux à pratiquer. Nous sommes nombreux à utiliser, en tant que jardiniers amateurs, des produits phytosanitaires, ou « pesticides », qui ont un impact négatif sur notre santé et notre environnement. Ainsi, un produit phytosanitaire ne s'utilise pas « à la légère », et implique certaines règles d'usage. Nous pouvons aussi, bien souvent, nous en passer, en adoptant des techniques de culture simples. Afin de sensibiliser les jardiniers et le jeune public aux règles et précautions au jardin, le SIABAVE propose une exposition itinérante qui se tiendra à Ludes (salle socio-culturelle, route de Puisieux) du 21 janvier au 1er février 2008. Venez nombreux !

Entrée libre

Pour tout renseignement, contactez la FREDONCA :
03 26 77 36 70
contact@fredonca.com



Extrait de l'arrêté du Préfet de la Marne concernant les nuisances sonores.

ARTICLE 3 : Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les services préfectoraux s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa précédent.

ARTICLE 4 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30 ;
- les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H ;
- les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.

ARTICLE 5 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Association « Premiers pas « Halte garderie Assemblée générale du 31 mai 2007

Priorités d'inscription : la famille doit respecter l'un des critères suivants:

- En priorité, être résidant d'une commune qui participe au fonctionnement de l'association (Ludes, Mailly-Champagne, Rilly la Montagne, Chigny les Roses, Ville en Selve)
- En second, l'accueil est élargi aux petits enfants des grands-parents des communes précitées
- Enfin, il est permis aux parents travaillant dans une des cinq communes de bénéficier de ce mode de garde en fonction des places disponibles

La priorité est donnée aux parents réservant 5 jours, puis 4 jours et dégressivement. Ne pas oublier de s'inscrire sur la liste d'attente dès le début de la grossesse : le planning des inscriptions étant effectué fin mai -début juin.

L'agrément est de 25 enfants en même temps, nous ne pouvons dépasser ce nombre.

Effectifs

Au total, 33 enfants sont inscrits en mai 2007 en accueil régulier et 17 enfants en accueil occasionnel. Les effectifs sont variables suivant la durée des contrats signés par les parents. Cette année, 20 personnes sont inscrites sur la liste d'attente, en principe, 12 pourront être retenues en accueil régulier.

Taux de fréquentation en 2005 : 53%, en 2006 : 76%.

Le prix moyen de l'heure est de 1,77 euros, prix minimum : 0,33 euros, prix maximum : 2,59 euros.

Total d'heures de garde: pour 2005 : 37558 heures, pour 2006 : 40374 heures.

71 enfants ont été accueillis en 2006 :

24 rattachés à Ludes, 7 à Chigny, 7 à Ville en Selve, 21 à Rilly, 12 à Mailly.



Cours de danse

Avec Marlène FORGET
Rock, salsa, danses de salon, danses country.

Les cours ont repris le lundi à 19h30 à la salle socio-culturelle de Ludes, à côté de la halte-garderie
Cours d'essai gratuit



Comité « Ludes en fêtes »

L'année 2007 a été bien remplie, et le comité des fêtes de Ludes a témoigné de sa volonté d'animer la commune.

Pour mémoire, ont été organisés cette année :
Un bal le 17 mars, la brocante le 15 avril, une sortie à Nigloland le 8 juillet qui a rencontré un vif succès, et la soirée festive du 13 juillet avec cette année, la présence d'un groupe de danse brésilien.

Le programme des animations à venir n'est pas encore défini, mais une participation pour le Téléthon, Noël, et peut-être un journée « Fête de la bière » pour début 2008, sont déjà à l'étude.



Association de Chasse LUDES—VILLE EN SELVE

Calendrier prévisionnel : les samedi 6, 13, 20, 27 octobre - 3, 10, 17, 24 novembre - 1er, 08, 15, 22, 29 décembre - 5, 12, 19, 26 janvier. Et selon les résultats du plan de tir : samedi 2, 9, 16, 23 février

Parler...Être écouté...



Vous pensez que la parole permet de desserrer l'angoisse
Vous souhaitez écouter en étant là, au bout du fil, attentif et chaleureux...

SOS AMITIE REIMS recherche des bénévoles (formation assurée)

Proposez votre candidature en écrivant à :
SOS AMITIE
BP 2088
51073 REIMS CEDEX
ou par mail : sosamitiereims@orange.fr
Tel 03 26 05 12 12